

Résumé de la note de synthèse

Octobre 2025

Réglementation des programmes en plein air et axés sur la Terre comme des programmes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants

Contexte

Alors que la demande pour des places dans le cadre du plan pancanadien d'apprentissage et la garde des jeunes enfants (AGJE) continue d'augmenter, les programmes en plein air et axés sur la Terre (PPAAT) ne sont pas encore réglementés ou subventionnés à titre de programmes indépendants en raison des cadres de réglementation qui sont conçus en fonction de la structure des services de garde. Sans réglementation, ces programmes sont exclus du financement public et perpétuent les inégalités en matière de coûts, d'inclusion et d'accès à la nature.

Opportunité

Les gouvernements provinciaux et territoriaux peuvent exercer leur compétence au sujet de l'AGJE pour développer une catégorie d'accréditation distincte et un processus d'accréditation pour les PPAAT, séparément des services de garde en centre, à domicile et en agence de services de garde à domicile.

Que sont les programmes en plein air et axés sur la terre?

Les PPAAT favorisent le développement sain des enfants et représentent un cadre idéal pour l'apprentissage précoce, tout en encourageant la Vérité et la Réconciliation. Ils forment un modèle pour les programmes d'AGJE qui :

- **se déroulent essentiellement en plein air/sur la Terre** pour la majeure partie de la journée planifiée, dans un espace naturel non clôturé, en toutes saisons et dans toutes conditions météorologiques (sauf en cas de températures extrêmes), et
- **sont offerts par du personnel spécialement formé et qualifié**, guidé par une philosophie *d'apprentissage sur la Terre et d'éducation en plein air*¹, et suivant la structure de l'apprentissage précoce de la province ou du territoire.

Afin de garantir la sécurité et la qualité, les PPAAT fonctionnent avec un ratio élevé d'éducateurs par enfant, appliquent des normes de sécurité strictes, adaptent les pratiques en matière de santé et d'hygiène aux activités en plein air et assurent l'accès à un abri pour des utilisations périodiques.

Pourquoi réglementer les programmes en plein air et axés sur la Terre?

- **Permettre et soutenir un modèle d'AGJE en plein air et axé sur la Terre** : La réglementation favorise une croissance durable, officialise les normes de qualité et soutient la formation et la qualification des éducateurs.
- **Accroître l'accès à des places de qualité en AGJE** : Dans le cadre du plan pancanadien d'AGJE, la réglementation crée de nouvelles places en AGJE de qualité, offrant ainsi davantage d'options aux familles et aux communautés.
- **Favoriser l'équité parmi les offres en AGJE** : Les PPAAT réglementés et abordables permettent de faire tomber les barrières et d'éliminer les obstacles pour les enfants issus de milieux défavorisés, afin qu'ils aient accès à des occasions d'apprentissage en plein air.
- **Renforcer et diversifier la main-d'œuvre en AGJE** : Les PPAAT réglementés favorisent le bien-être des éducateurs, diminuent les risques d'épuisement professionnel, et aident à élargir et diversifier le bassin d'éducateurs de la petite enfance.

Comment passer à l'action

- Mettre en place un groupe de travail intersectoriel qui inclut des représentants des Premières Nations, des Inuit et des communautés métisses
- Apprendre des meilleurs exemples
- Élaborer des cadres réglementaires et des programmes de formation pour les éducateurs
- Développer et mettre en œuvre des réglementations
- Maintenir et renforcer le système

¹ L'apprentissage en plein air et axé sur la Terre englobe inclusivement les approches d'apprentissage non autochtones axées sur le plein air et celles autochtones axées sur la Terre, tout en rendant hommage aux terres et peuples autochtones locaux. Pour une analyse détaillée de ce concept, consultez *Bien plus qu'un nouveau cours : Un schéma pour intégrer les pédagogies inspirées de la Terre et de l'éducation en plein air aux programmes postsecondaires en EPE*, publié par la Fondation Lawson en juin 2024. En ligne : <https://lawson.ca/MoreThanANewCourse-FR.pdf>